



SYNTHESE

La commune de LIFOU

Exercices 2015 et suivants

Mai 2022

Avertissement

Cette synthèse est destinée à faciliter la lecture et l'utilisation du rapport de la chambre territoriale des comptes.

Seul le rapport engage la chambre territoriale des comptes.

Les réponses des administrations, des organismes et des collectivités concernés figurent, le cas échéant, à la suite du rapport.

SOMMAIRE

1. Une situation financière saine mais une fiabilité des comptes à améliorer.....	4
2. Un contrôle interne défaillant qui présente des risques.....	5
3. La prise en compte du développement durable	6

La chambre territoriale des comptes de la Nouvelle-Calédonie a inscrit le contrôle des comptes et de la commune de Lifou à son programme 2020 à compter de l'exercice 2015.

Située à l'Est de la Grande Terre, dans la mer de Corail, à 310 km de Nouméa, la commune de Lifou, Dréhu en langue locale, comprend l'île de Lifou ainsi que Tiga, petite île voisine. Avec une superficie de 1 207 km², Lifou est aussi étendue que la Martinique. Elle compte 9 195 résidents permanents, nombre en diminution régulière. Avec le double compte, la population s'élève à 23 153 habitants.

Commune de Lifou : tribus et routes principales



Source : Institut de la statistique et des études économiques (ISEE)

1. Une situation financière saine mais une fiabilité des comptes à améliorer

Sous réserve d'une fiabilité encore perfectible, la commune de Lifou présente une situation financière saine avec des résultats budgétaires excédentaires et un endettement réduit.

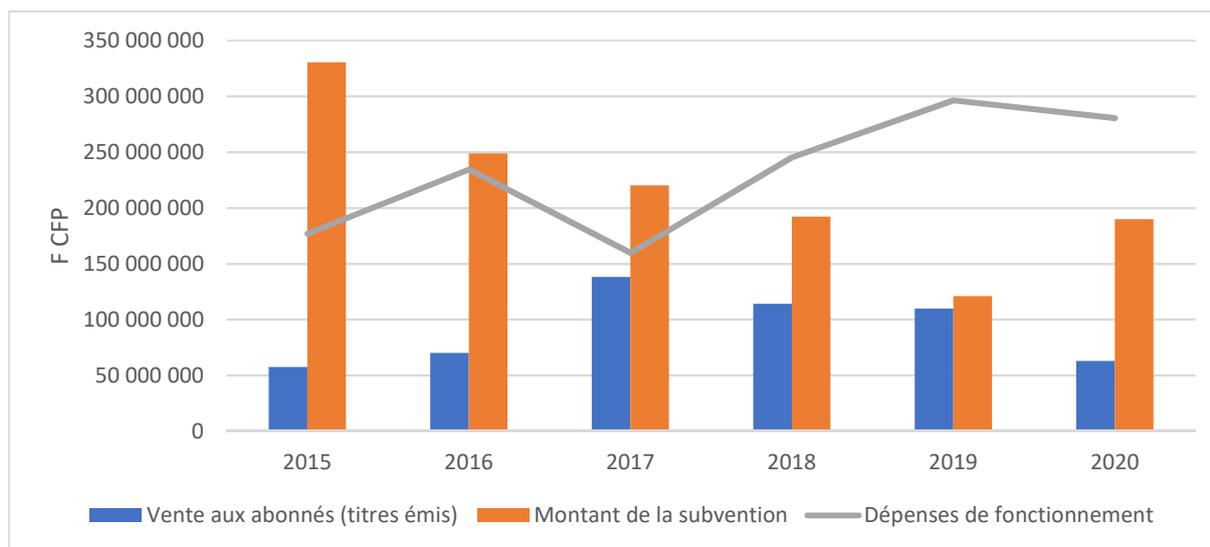
Elle dispose d'une capacité d'épargne brute importante, même si cette dernière s'amenuise sous l'effet d'une augmentation de ses dépenses de fonctionnement plus rapide que celle de ses recettes de fonctionnement.

Le pilotage budgétaire n'est pas satisfaisant en raison de taux d'exécution faibles, ce qui traduit une difficulté à établir les prévisions de recettes et de dépenses tant pour le budget

principal que pour le budget de l'eau. La commune gagnerait à préparer au mieux son projet de budget, notamment en s'assurant de la faisabilité des opérations d'équipement envisagées, en s'inscrivant dans une vision pluriannuelle et en utilisant la procédure des décisions budgétaires modificatives pour réaliser des ajustements en cours d'exercice.

Si la tarification de la distribution de l'eau potable introduite progressivement a eu pour effet de réduire considérablement la consommation d'eau sur l'île, la participation des usagers est insuffisante et ne permet pas de financer le fonctionnement de ce service public.

Equilibre financier du budget du service de l'eau



Source : comptes de gestion de la commune de Lifou

La commune maintient l'équilibre financier du budget de l'eau grâce à une subvention, qui en plus de rogner les marges de manœuvre de son budget principal, est irrégulière. La commune devra donc construire une trajectoire d'équilibre qui, conformément au principe qu'elle énonce dans ses délibérations, devra être progressive en majorant les tarifs par palier en fonction des volumes consommés.

Par ailleurs, la commune devra constituer sans délai des provisions face au risque présenté par le solde sans cesse croissant des factures impayées sur les exercices précédents qui s'élevaient au 31 décembre 2020 à 175 MF CFP.

2. Un contrôle interne défaillant qui présente des risques

Le fonctionnement du conseil municipal et des commissions est régulier, mais les élus ne bénéficient pas d'un programme de formation leur permettant d'exercer au mieux leur mandat. Le maire et son équipe précédente ont établi un projet de mandature, suivi d'un bilan détaillé et chiffré. A l'occasion du renouvellement de son mandat, un nouveau projet de mandature a été rédigé. Il contient un engagement en matière d'information régulière sur l'avancée des projets auquel la chambre recommande de se conformer.

Pour mener ses missions, la commune s'appuie sur une administration qui présente de nombreuses faiblesses. En l'absence de plan de formation, de mobilité géographique entrante, de cadres expérimentés, de procédures formalisées, et du fait que des postes restent vacants de manière continue, les services supports enregistrent d'importants

dysfonctionnements. Ce constat amène la chambre à recommander à la commune de revoir l'organisation et le fonctionnement de ses services pour y intégrer un contrôle interne formalisé.

A la suite du contrôle de la chambre, la commune s'est engagée à mettre en œuvre de nouvelles procédures pour les achats effectués en dessous du seuil de 20 MF CFP afin de garantir l'égal accès à la commande publique. La chambre rappelle aussi à la commune qu'elle devra porter une attention particulière aux marchés qui s'exécutent sur plusieurs exercices budgétaires de manière à s'assurer du respect des seuils et veiller également à ne plus procéder au règlement des factures lorsqu'elle n'a pas la garantie que le service a été réalisé par le prestataire.

Conformément au souhait de l'exécutif, le nombre d'emplois et la masse salariale sont contenus.

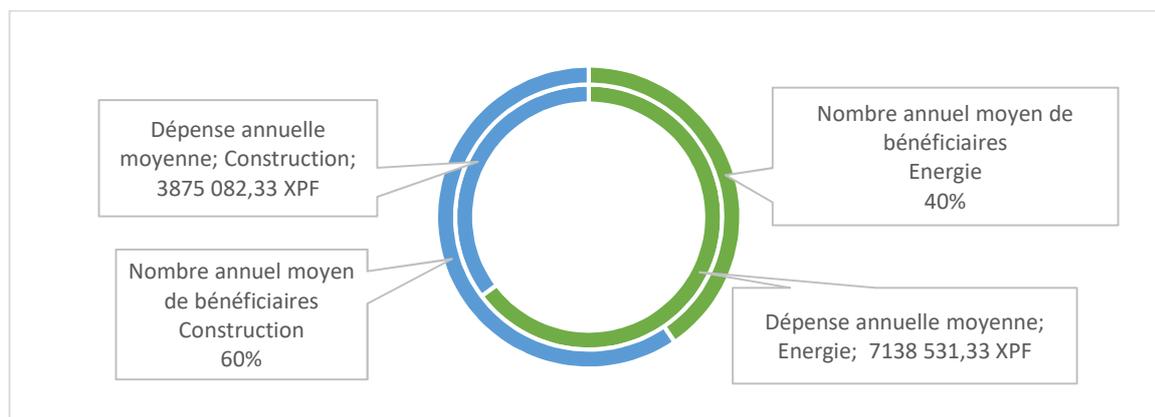
Plusieurs axes ont été développés en matière de politique des ressources humaines comme la professionnalisation des agents techniques ou l'incitation de départs à la retraite. La chambre invite la commune à renforcer cette politique par un plan de formation permettant une montée en compétence des agents de ses services centraux.

3. La prise en compte du développement durable

La commune s'est engagée dans une politique de préservation de sa ressource en eau, en menant notamment une action d'envergure visant à enlever plus de 1 000 véhicules hors d'usage présents sur l'île qui représentent un risque certain de pollution de sa nappe phréatique, seule source d'alimentation de l'île.

Par ailleurs, pour permettre l'équipement progressif des tribus et des habitations des particuliers, la commune a développé un programme dit de « *contribution au développement humain* ».

Répartition des dépenses annuelles moyennes et du nombre moyen de bénéficiaires pour les actions relatives à l'énergie et celles relatives à la construction



Source : commune de Lifou

Cependant, ce programme souffre de procédures perfectibles et d'un déficit de contrôle, en plus d'être redondant avec les aides proposées par le comité communal d'action sociale de la commune.

À l'issue de son contrôle des comptes et de la gestion, la chambre formule neuf recommandations dont quatre sont des recommandations concernant la régularité et cinq des recommandations visant à améliorer la performance de la gestion de la commune.

N° Recommandation	Intitulé	Nature	Domaine	Impact financier	Degré d'importance	Echéance	Mise en œuvre
1	Formaliser les partenariats et jumelages par des conventions précisant les objectifs poursuivis et mesurer les résultats obtenus par des comptes rendus appropriés des élus et cadres administratifs participants aux déplacements.	Performance	Gouvernance	Non	Important	2022	NMO
2	Mettre en place une procédure de contrôle du service fait avant le paiement des prestations.	Performance	Comptabilité	Oui	Très important	2022	MOI
3	Remplir les annexes du compte administratif conformément aux dispositions des articles L. 212-3 et D. 212-2-1 du code des communes de la Nouvelle-Calédonie.	Régularité	Gouvernance	Non	Très important	2022	MOI
4	Renforcer le suivi technique et financier des opérations d'équipement inscrites au budget de la commune et établir un plan pluriannuel d'investissement	Performance	Achats	Non	Très important	2022	NMO
5	Mettre en place une comptabilité des engagements et fiabiliser l'état des restes à réaliser en application des dispositions de l'article D. 211-9 du code des communes de la Nouvelle-Calédonie	Régularité	Comptabilité	Non	Très important	2022	MOI
6	Revoir la facturation de l'eau potable de manière à déterminer une trajectoire permettant d'équilibrer le budget annexe de l'eau	Performance	Gouvernance	Oui (Non estimé)	Très important	2023	NMO
7	Constituer des provisions à hauteur du risque d'irrecouvrabilité des créances des usagers du service public de l'eau en application de l'article D.221-4 du code des communes de la Nouvelle-Calédonie	Régularité	Comptabilité	Oui (Non estimé)	Majeure	2022	NMO
8	Fiabiliser le recrutement de contractuels en le limitant aux cas dérogatoires prévus par l'article lp.11-1 de la délibération n°81 du 24 juillet 1990 portant droits et obligations des fonctionnaires territoriaux	Régularité	GRH	Non	Important	2022	MOC
9	Fusionner les aides apportées aux particuliers au titre de la « contribution au développement humain » et celles distribuées par le comité communal d'action sociale	Performance	Gouvernance	Non	Important	2022	NMO

(1) Nature : Régularité (R), Performance (P)

(2) Domaines : Achats, Comptabilité, gouvernance et organisation interne, situation financière, gestion des ressources humaines, situation patrimoniale, relation avec des tiers.

(3) Oui (montant estimé le cas échéant), non.

(4) Majeur – Très important – Important.

(5) Totalement mise en œuvre (TMO) - Mise en œuvre en cours (MOC) - Mise en œuvre incomplète (MOI) - Non mise en œuvre (NMO) - Refus de mise en œuvre (RMO) - Devenue sans objet (DSO).